

BTS

MAINTENANCE DES MATÉRIELS
DE CONSTRUCTION ET DE
MANUTENTION

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Blaise Pascal – 17400 ST JEAN D'ANGELY
Tel : 05 46 32 00 80
Contact : Monsieur Hatté Francis - DDFPT

LE MÉTIER

Le titulaire de ce Brevet de Technicien Supérieur sera capable d'effectuer un diagnostic complet, de conduire une intervention, d'assurer la relation avec un client ou partenaire commercial, de participer à l'organisation des activités du service.

Ces activités mobiliseront les compétences suivantes acquises par le titulaire : des compétences techniques en maintenance, des compétences en organisation et en gestion de son activité, des compétences en informatique et en communication.

COMPÉTENCES VISÉES

- Effectuer un diagnostic complet.
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes.
- Organiser la maintenance.
- Assurer la relation client.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Formateur technique en agroéquipement.
- Technicien en engins de travaux publics.
- Responsable du service après-vente.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat (de préférence baccalauréat professionnel Maintenance des véhicules).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 2 à 3 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- École d'ingénieurs.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : 50,00 %
- Taux d'insertion : 80,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 9,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

